

1<sup>re</sup> ANNÉE - N° 1

FÉVRIER 1956

BULLETIN  
DE LIAISON

~~~~~ DE ~~~~~

# LA KOUMIA



ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS EN FRANCE

~~~~~

SECRÉTARIAT : 30, Rue de l'Université, 30 — PARIS (7<sup>e</sup>)

Téléphone : BABylone 17-90 — C. C. P. PARIS 8813.50

# LA KOUMIA

Association des Anciens des Goums Marocains  
en France

**Secrétariat :** 30, rue de l'Université — PARIS (7<sup>e</sup>)

Tél. : BAB. 17-90. — C.C.P. : PARIS : 8813-50



**Président d'Honneur :** M. le Général d'Armée A. GUILLAUME.

## **Composition du Bureau :**

MM. le Colonel FLYE SAINTE-MARIE, Président  
Michel BOUIS, Vice-Président.  
Bernard SIMIOT, Secrétaire Général.  
A. MARDINI, Secrétaire.  
R. POILEVEY, Secrétaire-adjoint.  
G. HIST, Trésorier.

## **Membres du Conseil :**

Mme PROUX-GUYOMAR  
MM. le Colonel BETBEDER  
le Commandant MARCHETTI  
A. JOUHAUD  
G. CROCHARD  
J. AUGARDE  
J. MISSANT  
G. RATEL  
G. FEUILLARD.

# ÉDITORIAL



En tout et pour tout, nous avons reçu de Rabat deux bulletins de l'Amicale des Goums depuis deux ans. Le dernier relatait l'inauguration de notre Monument de La Croix des Moinats. Nous avons réclamé, prié, crié, en vain, on ne nous a même pas répondu. Le Conseil de La Koumia a donc décidé, à la dernière Assemblée Générale, que nous ferions nous-mêmes un Bulletin bi-annuel.

Si, par souci d'économie, « makenche l' flouss, makenche l' grand chiqui » notre bulletin ne se présente pas plus élégamment, il aura du moins le mérite de nous rapprocher les uns des autres et de garder l'esprit de La Koumia.

Car notre Koumia a dix ans cette année et si l'on jette un regard sur ces dix années, les résultats, toutes proportions gardées, sont estimables, même pour les grandes Associations. Nous sommes même les seuls, sans doute, à avoir assuré à nos veuves de guerre et à leurs enfants, des vacances absolument gratuites. Tous et toutes en sont revenus enchantés, demandant à y retourner et à retrouver surtout cette indéfinissable ambiance « goum ». La rubrique « Activités Sociales » vous dira mieux, tout à l'heure, à qui nous devons ces résultats.

Indépendamment des Colonies de Vacances, combien de camarades ont été recasés, de pensions liquidées, de logements sauvegardés, de secours accordés, de prêts consentis. Nous n'avons laissé aucun des anciens des goums frapper à une autre porte que la nôtre. Notre premier souci est l'entraide.

Aux réunions du dernier jeudi de chaque mois à Rhin et Danube, 33, rue Paul-Valéry (16<sup>e</sup>), ceux d'entre nous qui peuvent venir ont toujours plaisir à se retrouver, et dans notre correspondance avec ceux de province, nous ne manquons jamais de rappeler nos réunions. Grâce à notre affiliation à Rhin et Danube, nous pouvons bénéficier de ses locaux, du bar et du restaurant et nous y avons officiellement notre

Siège social. Bien que nous n'ayons à vrai dire aucun local à nous, nous avons pu depuis dix ans nous réunir dans des endroits des plus agréables, d'abord au « Crucifix », puis aux Champs-Élysées et enfin à Rhin et Danube, sans que nous ayons les moindres frais. Aussi croyons-nous qu'il est bon de maintenir cette « caïda ». Vous savez d'autre part que nous avons toujours un point d'eau au Cabaret de notre ami Alain Romans, 25, rue du Colisée, qui, bien que de la 3<sup>e</sup> D.I.A., réserve le meilleur accueil à tous les anciens gômiers puisqu'il a composé le Chant des Tabors et que l'on ne peut jamais faire appel en vain à sa complaisance.

Pour ce dixième anniversaire, nous aimerions organiser un « méchoui », c'est le moins que nous puissions faire et il faut qu'il se fasse, mais nous devons être nombreux ; et puisque nous sommes au début de l'année, nous attendons vos suggestions. Le mois de juin sera sans doute le plus favorable pour faire ce « méchoui », les journées sont longues et nous aurons plus de chance d'avoir du beau temps. Inch Allah ! Que ceux qui ont une voiture nous signalent de combien de places ils disposent et nous nous chargerons du reste.

Dans ce premier bulletin nous aurions aimé vous donner des nouvelles récentes sur le Maroc, tant d'événements tragiques s'y déroulent et à une telle allure, qu'il vaut mieux se taire.

Chargé de rédiger ce bulletin, je n'ai que ma bonne volonté et je réclame votre indulgence. Il en est parmi vous qui savent très adroitement manier la plume ; leur collaboration nous serait précieuse, nous l'attendons pour les prochains numéros. En dehors des nouvelles des uns et des autres, nous pourrions agrémenteur notre Bulletin par vos articles, vos histoires vécues et il y en a de savoureuses que grand nombre d'entre nous ignorent. Mais n'est-ce pas se faire des illusions, chacun compte sur le voisin...

Je ne demande qu'à être contredit et puisque le n° 1 est né, espérons qu'il sera suivi de bien d'autres, plus intéressants grâce à vos bonnes volontés.

André MARDINI.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## ANNUELLE

L'Assemblée Générale s'est tenue à Rhin et Danube le 29 octobre 1955. Notre Président, le Colonel Flye Sainte-Marie ouvre la séance en donnant la liste des excusés qui ne se trouvaient pas à Paris : le Général Guillaume, notre Président d'Honneur, Mme Proux-Guyomar, notre Assistante Sociale, les Lieutenants-Colonels Jouhaud et Taslé, MM. Pierre Lyautey, Michel Bouis, Marc Reed, M<sup>e</sup> Jacques Mercier, notre avocat conseil, et Georges Feuillard, notre dévoué délégué des Vosges qui, souffrant, n'a pu se joindre à nous cette année.

Parmi les membres du Conseil étaient présents: le Colonel Betbeder, le Commandant Crochard, MM. Bernard Simiot, secrétaire général, André Mardini, secrétaire, Robert Poilevey, secrétaire adjoint, Gérard Hist, trésorier, Jacques Missant.

Le Président remercie les camarades présents, parmi lesquels le Général Hogard, MM. Hubert, Louis, Chirouse, du Peloux, Thébaud, Rodier, Soret, Tupinier, Oxenaar, Vignetta, Roustan, Poulin, Chaplot, Bramey, Jacottin et les anciennes assistantes sociales Mlles George et de Sparre.

En l'absence de Mme Proux-Guyomar, il rend très brièvement compte de son activité sociale pendant le courant de l'année : démarches pour le placement d'une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs mères et qui ont été répartis dans différentes colonies de vacances ; colis de Noël 1954 (linge de maison, couvertures, etc...) visite aux familles nécessiteuses et parfois voyages assez lointains, etc., etc...

Le Président se fait alors l'interprète du Conseil et de l'Assemblée pour adresser une fois de plus les remerciements de tous à notre Assistante Sociale que des affaires de famille ont retenue en Province.

Puis il passe la parole à Gérard Hist, trésorier, qui donne la situation financière au 20 octobre 1955 :

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations .....	7.250 fr.		
Bulletin .....	2.250 »	Secours divers .....	140.500 fr.
Reliquat Monument .	10.000 »	Vacances 1955 .....	340.500 »
Dons divers .....	6.550 »	Colis de Noël .....	109.300 »
	<hr/>		<hr/>
	26.050 »		590.300 »

Le Président reprend la parole pour dire que le Bulletin de l'Amicale du Maroc ne nous ayant plus été envoyé depuis plus d'un an en dépit des promesses maintes fois faites et renouvelées, il serait opportun d'établir un petit organe de liaison pour les membres de l'Association en France. L'assemblée à l'unanimité approuve cette suggestion; une étude sera faite par le Conseil de la Koumia.

Le Président donne ensuite un bref compte rendu de son voyage d'étude et d'information en Algérie, en Tunisie et au Maroc (compte rendu que vous trouverez détaillé dans le Bulletin de « Rhin et Danube » de décembre).

La séance est levée à 19 h. 30.



## CARTE DU COMBATTANT

Nombreux sont les camarades qui ne possèdent pas leur carte de combattant. Ceux qui désirent l'obtenir doivent constituer un dossier et faire leur demande obligatoirement sur une formule délivrée par l'Office Départemental des A.C. Les pièces suivantes (qui constituent le dossier) doivent être jointes à leur demande :

- 1 photo d'identité (portant au dos : nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse actuelle).
- 1 bulletin de naissance.
- 1 copie certifiée conforme de la feuille de démobilisation.
- 1 copie certifiée conforme de l'état signalétique et des services.
- 1 copie certifiée conforme du diplôme de la Médaille des Evadés (s'il y a lieu).
- 1 copie certifiée conforme de la pièce prouvant la blessure (s'il y a lieu) — (citation, billet d'hôpital, notification de pension, etc.).
- la copie conforme de pièces d'évacuation pour blessure reçue ou maladie contractée en service commandé dans une unité de combat (s'il y a lieu).
- la copie conforme de toute autre pièce prouvant les droits acquis à l'obtention de la carte.

Le dossier ainsi constitué doit être adressé :

- soit à M. le Préfet, Président de l'Office Départemental des A.C. du domicile de l'intéressé (bénéfice de la franchise postale).
- soit remis à l'Office Départemental par l'intéressé ou son représentant (il est toujours recommandé de passer par la section Rhin et Danube).

**REMARQUE** — Il est recommandé de lire attentivement l'imprimé qui vous sera remis par l'Office Départemental des A.C., d'écrire très lisiblement, de biffer soigneusement les mentions inutiles, de ne pas omettre de remplir le tableau de la page 2 et de signer la demande.

**PRIORITE** — Les demandes de « carte » sont examinées par la Commission compétente d'après la date de leur dépôt à l'Office Départemental. Néanmoins bénéficient de l'examen prioritaire, les blessés de guerre, évadés de guerre, postulants âgés de 50 ans au moins, candidats à la rééducation et postulants dont la carte est obligatoire pour certaines formalités (nécessité de joindre la preuve).

## Compte-Rendu d'activité Sociale

Après les tragiques événements du Tonkin en octobre 1950, le Service d'Entraide Sociale de La Koumia a dû multiplier ses activités au bénéfice des Combattants, des Prisonniers et Disparus en Indochine et de leurs familles, sans oublier nos précédents camarades.

Au cours des dernières années, les différentes activités de notre Association peuvent se classer ainsi :

**AIDE AUX ANCIENS COMBATTANTS** — Recherches d'emplois, prêts financiers, secours, régularisation de titres de pension.

**AIDE AUX FAMILLES** — Celle-ci comprenant les familles de tués, prisonniers et disparus.

- Recherche de situations en liaison avec le Service de Mme la Générale Chanson ;
- Relogement, maintien dans les lieux ;
- Secours financiers, prêts en particulier aux mères de familles nombreuses, donnés soit directement par notre Caisse, soit par des organismes tels que « Noël du Maréchal », sur notre demande, ou par l'Association des Veuves de Guerre. L'octroi de ces secours a toujours été précédé d'enquêtes sérieuses qui ont parfois nécessité des déplacements en province ;
- Recherche de renseignements concernant les prisonniers et disparus ;
- Démarches auprès des services administratifs pour obtenir la régularisation de titres de pension, parfois même le paiement de soldes aux épouses de prisonniers ou disparus.

**COLONIE DE VACANCES** — Une colonie fut créée en 1951 par Mme la Générale Guillaume qui installa un centre de repos au Camp de Müntzingen, à l'époque sous le commandement du Colonel Picardat. Ce centre de repos obtint un vif succès et l'année suivante nous décidions de réunir à nouveau au mois de juillet, une nouvelle colonie. Depuis lors, et malgré de très grosses difficultés matérielles, nous nous sommes attachés à conserver cette colonie, toujours en Forêt Noire. En effet, il existe de très nombreuses colonies qui s'adressent toutes à des enfants de plus de six ans. Notre Association compte malheureusement plusieurs jeunes femmes restées veuves avec 3 ou 4 enfants de moins de 6 ans. Pour celles-ci rien n'est prévu et leur délégation de solde ne leur permet pas de s'offrir ni aide ni repos.

Notre colonie de vacances conçue pour recevoir les mères avec les enfants, y compris les nourrissons, apporte à tous un repos moral, une détente physique dans un climat vivifiant et un secours matériel, la colonie étant pratiquement gratuite.

**COLIS DE NOEL** — Une autre forme de l'entraide s'est manifestée par la distribution de colis de Noël strictement utilitaires. Nous savons que différentes organisations adressent des mandats aux veuves d'Indochine au moment des fêtes de fin d'année. En général leur montant est employé à l'achat de jouets que toute maman est heureuse d'offrir à ses enfants. Pour notre part, nous avons préféré constituer, au prorata

du nombre d'enfants, des colis comprenant jusqu'en 1954 des draps, couvertures, linge de maison, etc... de la laine, de la popeline pour blouses et chemises. En 1955, ces principales nécessités étant couvertes, nous avons, à notre tour, adressé une somme de 4.000 francs par enfant, au lieu du colis habituel.

**VISITE AUX HOPITAUX MILITAIRES** — Nous nous sommes appliqués, de façon régulière, à visiter les rapatriés d'Indochine en traitement dans les hôpitaux, particulièrement les sous-officiers, les goumiers marocains, en un mot ceux qui nous paraissaient avoir le plus besoin de nos services. Nous avons ainsi pu aider les uns dans la régularisation de leur situation administrative et servir à d'autres de liaison entre eux et leurs familles marocaines.

A plusieurs reprises en 1952 et 1953, le contingent de goumiers marocains en traitement au centre d'appareillage de Marseille a été suffisamment important pour nécessiter notre déplacement jusqu'à eux. Tant à Paris qu'en province, ces visites s'accompagnaient de distribution de thé, menthe et sucre, mis à notre disposition par la coopérative des Goums de Rabat.

Enfin, nous avons pu organiser à plusieurs reprises des manifestations de charité pour obtenir les fonds nécessaires à la bonne marche de notre Service Social. C'est ainsi qu'en mars 1951 à la suite d'une représentation donnée par la troupe de Jean Rigaux, Bordas et Alain Romans, nous avons pu adresser 100.000 francs au Tonkin pour l'envoi de colis aux seuls goumiers marocains prisonniers. La transmission des colis n'ayant pu se faire, cette somme fut répartie en 1953 entre 4 familles de sous-officiers tués au Tonkin. Nous avons également ouvert un stand « Café Maure et Couscous » au bénéfice des œuvres de notre Association durant les Kermesses aux Etoiles à Paris en 1953 et 1954. Auparavant, nous avions fait un essai du même genre à la Kermesse de la 3<sup>e</sup> D.I.A. à Marseille.



# LE CARNET DES GOUMS

## MARIAGES

On nous a annoncé le mariage de :

André JACOTTIN avec Mlle Micheline MICHAUD, le 24 juillet 1954.  
du Capitaine Jacques GUYOMAR (frère de notre Assistante Sociale)  
rescapé de Cao Bang et 4 ans de captivité chez les Viets, avec  
Mlle Chantal CACHIARDY de MONTFLEURY, le 14 avril 1955.

## NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la naissance de :

Marc, né le 19 avril 1955, fils du Colonel et de Madame FLYE SAINTE-MARIE.

Jacqueline, née le 14 avril 1955, fille de M. et Mme POILEVEY.

Christine, née le 21 janvier 1955, fille de M. et Mme MARDINI.

Etienne, né le 12 septembre 1954, et Frédéric, né le 23 novembre 1955,  
fils de M. et Mme CHAPLOT.

Martine, née le 30 juillet 1955, fille de M. et Mme JACOTTIN.

Françoise, née le 28 janvier 1956, fille de M. et Mme GUYOMAR.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes époux et aux heureux parents.

## DECES

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la mort :

du Général FLYE SAINTE-MARIE, le 3 janvier 1956 à Aradon (Morbihan), premier Commandant du 6<sup>e</sup> Goum ;

du Colonel PANTALACCI, le 30 décembre 1955, commandant le cours des A.I. à Rabat. Une cérémonie à sa mémoire a été organisée par Georges Feuillard à Thiéfosse et à La Croix des Moinats. Une messe sera célébrée prochainement à Paris par M. l'Abbé Heidsieck.

de Mme GUILLAUME, mère de notre Président d'Honneur, en décembre 1955 ;

du Sergent-Chef OURLIAC, ancien du 17<sup>e</sup> Tabor, abattu par les terroristes le 16 janvier 1956 au Poste de Tillouine, dont il était chef de district ;

et d'autres décès sans doute, au Maroc, dont nous n'avons pas eu connaissance.

La Messe anniversaire à la mémoire du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY a été célébrée le 8 janvier 1956 aux Invalides, dans une grande affluence de Rhin et Danube. Une délégation représentait La Koumia.

La Messe anniversaire du C.E.F. a été célébrée le 22 janvier 1956 aux Invalides, sous le haut patronage de M. le Maréchal JUIN. Le Général GUILLAUME, notre Président d'Honneur, assistait également à cette cérémonie, ainsi que les Généraux HOGARD et MASSIET DU BIEST, MM. Michel BOUIS, ROUSTAN et MARDINI.

### NOUVELLES DE NOS CAMARADES DE RETOUR D'E.O.

Nous avons eu le plaisir de revoir le Colonel PICARDAT à son retour d'E.O. Sa brillante conduite lui a valu la Cravate de Commandeur. Sa joie, que nous partageons, est d'autant plus grande qu'il a décoré son fils Alain, âgé de 22 ans, de la Croix de Guerre des T.O.E. avec 4 citations et de la Médaille Militaire.

Nous n'oublions pas et nous l'en remercions à nouveau, qu'il est à l'origine des Colonies de Vacances pour les veuves et enfants de nos camarades à Müntzingen. Nous nous permettons d'y associer Madame PICARDAT.

Avec le Colonel PICARDAT, nous avons vu, également de retour d'Indochine, à l'occasion d'une amicale réception chez Michel BOUIS, le Lieutenant-Colonel de la BROSE et le Commandant de MAIGRET.

Sont encore à Saïgon : MULLER, ancien du 3<sup>e</sup> G.T.M. qui s'est dépensé sans compter pour l'Amicale, et qui doit rentrer en mai prochain ; GRANDEMANGE, ancien du 3<sup>e</sup> G.T.M. et l'Adjudant SIQUIER.

### MUTATIONS

Le Colonel PARTIOT au N.A.T.O. à Paris ;

Le Lieutenant-Colonel TASLÉ au N.A.T.O. à Paris ;

Le Commandant Vétérinaire FAURE à Compiègne ;

L'Adjudant-Chef FORTIN, ancien du 3<sup>e</sup> G.T.M. que ses 4 ans de captivité chez les Viets n'ont heureusement pas marqué, a rejoint Rabat à l'issue de sa permission et est affecté au G.C.A.

Notre camarade Lucien SENAC nous signale qu'il est en traitement au Sanatorium François-Mercier à Tronget (Allier) et qu'il serait heureux d'avoir des nouvelles des camarades qui l'ont connu.

### OFFRES D'EMPLOI

On demande deux anciens sous-officiers pour emploi de gardien-surveillant dans une usine de la région du Nord. Le logement est assuré. Ecrire à M. d'ACHON, 116, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille pour renseignements complémentaires.

On nous propose parfois des emplois d'Agent Social dans des usines occupant du personnel Nord-Africain. La condition essentielle est de parler arabe. Les candidats intéressés par un emploi éventuel, sont invités à se faire à l'Association, qui, le cas échéant, les en avisera. Le lieu de travail est variable, mais en général le logement est assuré. Ces emplois conviennent à des retraités.

### LISTE DES FOYERS NORD-AFRICAINS GÉRÉS PAR DES ANCIENS GOUMIERS

CHIROUSE Jean, Chef d'Escadrons, ancien du 1<sup>er</sup> G.T.M., 7, av. Roger-Sémat à Saint-Denis, tél. PLA 22.20.

## LE CARNET DES GOUMS

HOLBECQ Albert, Adj.-Chef 1<sup>er</sup> G.T.M., 41, av. du Bas-Meudon, Issy-les-Moulineaux, tél. MIC 28.46.

VIGNETTA Maurice, Adj.-Chef 4<sup>e</sup> G.T.M., 16, rue de Buzenval à Nanterre, tél. MAL 33.12.

BRISSON, Capitaine divers Goums, et garde noire, Colombes.

JACOTTIN, Sergent, goums divers, Chemins des Bouteilles, L'Aye-les-Roses, tél. ITA 58.24.

MINNI Joseph, Adj.-Chef goums divers et Cies Sahariennes, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1956, Chemin de Marville, Saint-Denis.

LORY Marcel, Adj.-Chef 1<sup>er</sup> G.T.M., 86, av. Louis-Blanc, La Varenne.

LERICHE Raymond, Adj.-Chef 1<sup>er</sup> G.T.M., 16, Voie David, Thiais.

### COTISATIONS ET RESSOURCES

Nous profitons de ce premier Bulletin pour rappeler à tous nos adhérents que l'Association a décidé de porter le taux de la cotisation annuelle et du Bulletin à 500 fr. Sur cette somme elle doit reverser une participation de 200 fr. par membre inscrit, à Rhin et Danube à laquelle La Koumia est à présent associée, et qui, en contre partie nous fait bénéficier de son service social, du bar, du restaurant, de ses locaux et nous permet en outre de demander une subvention auprès du Conseil Municipal.

Les membres à vie peuvent alimenter la caisse de secours par des dons. Qu'ils nous adressent tout au moins 150 fr. pour le bulletin. Nous rappelons que tous versements doivent être faits au nom de LA KOUMIA, 30, rue de l'Université, PARIS (7<sup>e</sup>), C.C.P. PARIS 8813.50.

Nos ressources s'épuisent d'année en année et bientôt il ne nous sera plus possible d'aider qui que ce soit. En 1955, les colonies de vacances, les colis de Noël, les secours divers, nous ont coûté 600.000 fr...

---

**Indiquez-nous tous changements survenus : MARIAGES, NAISSANCES, DECES, et éventuellement CHANGEMENTS D'ADRESSES, afin que nous en fassions part dans nos prochains bulletins.**



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a document.

Faint text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.